

Vivre en Vallée de Saint-Béat
CR Assemblée Générale annuelle ordinaire
04/03/2017 – Salle des fêtes de Saint-Béat

Début réunion 20 h 40 - 23 personnes

Rapport financier :

- Recettes : 1236.12 € fruit des cotisations des 147 adhérents (8.74 €/adhérent en moyenne).
- Dépenses : 961.69 € essentiellement matériel nécessaire à la revendication, bombes (de peinture...), banderoles, + assurances et frais d'hébergement du site internet et de tenue de CCP.
- Solde positif : 274.43€.
- Les comptes ont été vérifiés par Christian Le-Sergent qui a donné quitus.
- Les comptes de l'association sont disponibles, pour consultation, à tout adhérent de VVSB.

Rapport moral :

- SEGPA :
 - A la rentrée, les élèves de cette section ont été disséminés dans les autres classes du collège, un professeur des écoles spécialisé allant, dans la mesure du possible, les soutenir individuellement => Echec. Ces élèves en difficulté sont désormais pris en charge à part ponctuellement dans une autre salle, sauf pour certaines matières (EPS,...) qui continuent à être enseignées en commun. L'enseignant n'interviendra pas comme prévu dans les écoles primaires environnantes en soutien aux élèves qui s'y révèlent déjà en difficulté.
 - La principale du collège elle-même ne se cache pas qu'elle déplore elle aussi la disparition de la Segpa... Ce qui n'empêche pas l'Éducation Nationale de persévérer ... en pire. L'an prochain, le poste ne devrait plus être assuré par un personnel spécialisé. Il n'est plus non plus question de garder les enfants jusqu'à la 3ème et pouvoir ainsi « mesurer l'efficacité du dispositif par l'étude du taux de réussite au brevet sur une cohorte ayant passé 4 années au collège ». Zou ! Le constat montrant que ce qui leur est désormais proposé à St-Béat ne correspond pas à leur profil, ils seront réorientés et les 4° et 3° partiront vers d'autres structures, d'avantage adaptées.
 - Par notre action, si nous n'avons pas pu sauver cette section, nous avons probablement contribué au maintien du collège (pour l'instant). D'autres lieux ont été moins combatifs. Au Mirail, après avoir vu disparaître leurs 6° Segpa, les 2 collèges apprennent qu'ils sont condamnés à être rasés. Ils seraient reconstruits mais éloignés de la zone, sous le prétexte étonnant d'éviter la ghettoïsation. Les élèves devront prendre le bus pour s'y rendre... Ce qui demandera, pour le moins, une motivation supplémentaire.
- Déviations de FOS, état d'urgence :
 - Là aussi notre action a permis que la circulation ne soit déviée que dans un seul sens et seulement durant les contrôles.
 - Quant au déplacement du point de contrôle afin que la circulation ne retransverse pas le village, les engagements du sous-préfet semblent oubliés ... Comme l'état d'urgence se prolonge de mois en mois, cette inaction semble indiquer que nous serions condamnés à subir un provisoire qui devrait s'éterniser. Comme pour tant d'autres sujets.
- La Poste :
 - Mobilisation => Poste toujours ouverte tous les matins, sauf samedi et dimanche.
 - Vigilance.
- Garonne :
 - Rencontre avec la sous-préfète le 2 mars 2017 à Saint-Béat. (Voir le compte rendu sur le site : <http://vivreenvalleedesaintbeat.org/2017/03/09/des-nouvelles-de-la-deviation/>) Si nous avons été satisfaits d'être enfin reconnus car reçus, les propos entendus de la bouche de cette représentante de l'État nous ont laissés sur notre faim, déçus, voire révoltés ; la leçon était bien apprise, c'était clairement un fac-similé de ceux tenus par Carole Delga le 12 juillet dernier.

- « Ne vous plaignez pas ; vous vivez dans un cadre merveilleux. »
- « Ne vous inquiétez pas ; l'État s'occupe de vous. »
- « Vous voyez tout en négatif. »
- « Toute la population n'est pas de votre avis. »
- Côté Garonne, à noter que nous avons eu la surprise d'entendre qu'**en France, aucun cours d'eau n'est sacralisé, même pas la Garonne !** C'est nouveau ça ! C'est pourtant bien l'argument qu'administrations et élus nous retournent systématiquement pour justifier le fait qu'aucun aménagement n'est entrepris !
- Et sinon, les travaux de sécurisation ? « Il y a quand même 3 pluviomètres qui ont été installés ; et ce, en collaboration avec l'Espagne ! » En gros, ne vous plaignez pas, c'est déjà bien. A part les berges vers St-Béat, rien d'autre ne devrait être réalisé.
- Pour VVSB, si les mêmes conditions météo se renouvelaient, les conséquences seraient les mêmes qu'en 2013. Sauf que : prudente, la sous-préfète se dédouane déjà de toute future responsabilité ... « Bien sûr ... si vous avez choisi de rester vivre dans une maison susceptible de voir l'eau monter ! »

- Campings :

- Malgré l'annonce du maire de Fos qu'il se battait pour la réouverture du camping, il apparaît que, consécutivement à la visite de Delga en novembre dernier, il se serait rangé à la préconisation de l'État, à savoir en construire un nouveau, ailleurs. Le camping actuel resterait donc définitivement fermé. Qu'il n'y ait pas eu le passage de commission et que le préfet se soit libéré de cette obligation pour signer son arrêté de fermeture n'est plus un sujet de contestation. Nous notons qu'il aurait cependant pu être judicieux de solliciter une autorisation provisoire de réouverture (par exemple sur la saison d'été uniquement, sans mobile-homes, ...) mais elle n'a pas été demandée. Son refus éventuel aurait pu être attaqué.
- Sur St-Béat, rien n'a bougé.
- Un camping serait à nouveau en projet sur Marignac.

- Piste cyclable :

La piste cyclable devrait être prolongée depuis Chaum vers Cierp et, de là, continuer d'une part sur Luchon et d'autre part vers Fos et le Pont-du-Roy où elle rejoindrait celle construite par l'Espagne. C'est un projet étonnant, sorti un peu de nulle part, d'évidence mal ficelé, techniquement très compliqué et coûteux sur certains passages (dilapidation de fonds publics). Si c'est pour financer à nouveau un projet aussi minable que le fameux sentier des braconniers ouvert il y a quelques années à Fos (et qui a disparu depuis sous les fougères et les ronciers, ...), ce n'est pas trop la peine ; autant plutôt terminer la déviation...

- Commission animation touristique :

- Peu d'activité spécifique.
- Un rendez-vous a été demandé à la municipalité de St-Béat, sans réponse depuis un an.

- Tunnel :

- Tordons le cou à la rumeur :
 - Dès le 9 mars 2015, le conseil municipal de St-Béat a voté, à l'unanimité, une [délibération contre l'ouverture du tunnel avec passage des circulations sur le Pont-Neuf](#). A relever au passage que la quasi totalité des membres du CM sont aussi adhérents à VVSB.
- Rencontre avec la sous-préfète (voir le [CR plus détaillé](#) et les commentaires sur le site).
 - BINGO ! Ça coûtera 13 millions d'euros de plus ! 142 M € TTC !
 - BOUMBADABOUM ! L'ouverture définitive de la déviation initialement prévue en 2018/19 ne sera effective qu'en 2023 ou 2024 ou ...
 - Le tunnel devrait être ouvert fin 2017 :
 - Son emprunt ne sera pas obligatoire...
 - Il sera fermé 2 jours/semaine pour entretien...

- La justification des retards se précise. Ce serait la faute à de nouveaux textes entraînant de nouvelles obligations au passage des sources pétrifiantes. A fur et à mesure d'entendre des bribes, on aura peut-être un jour la version finale et complète.
 - La DIRSO, par manque de moyens humains et techniques, n'est plus en mesure d'assurer son rôle de maître d'œuvre ... Pour pallier cette défection, la maîtrise d'œuvre va être confiée ... au privé... Jackpot ?
- Devenir de VVSB : Stop ou encore ?
 - Après discussion où a été évoquée la lassitude de certains se trouvant un peu seuls pour conduire l'association, il a été décidé :
 - De poursuivre l'aventure !
 - De désigner « qui fait quoi » au sein du collectif d'animation (trésorerie, relations médias, secrétariat,...).
 - De maintenir le niveau de cotisation (5 € mini, rien pour les plus démunis).
 - De faire appel par courrier à tous les adhérents pour qu'ils renouvellent leur cotisation.
 - Le collectif d'animation suivant a été élu à l'unanimité :
 - Michèle André – Dominique Boutonnet – Karine Bron – Danielle Cachau, Dany Cazeneuve – Philippe Gimenez – Pierre Lizarazu
 - La participation au collectif reste ouverte tout le long de l'année (appel sera lancé en même temps que la proposition de ré-adhésion).
 - Première réunion du collectif d'animation élu le jeudi 9 mars 2017 à 20 h 30 en mairie de St Bât.
- Actions :
 - Une personne a préparé un courrier/pétition à adresser aux élus régionaux et départementaux, reprenant les vicissitudes, inquiétudes et oppositions liées à la construction du tunnel. Seuls les riverains habitant sur le tracé de la déviation (de l'avenue de la Brèche Romaine et de la route d'Espagne du Pont-Neuf jusqu'à Arlos compris) en seront les signataires.
 - Discussion :
 - Ne s'est-on pas suffisamment adressés à ces élus ? Pour quel résultat ?
 - Le courrier doit être adressé au Ministre.
 - Il y a d'autres personnes que les riverains qui subiront des nuisances.
 - Quelle validité de cette pétition si elle n'est proposée qu'à une partie de la population ?
 - Et si on organisait une votation citoyenne ?
 - Décisions :
 - VVSB soutient mais ne s'associe pas à la pétition et ne prendra pas ombrage si elle est lancée.
 - Une votation citoyenne va être lancée, dans un premier temps, sur les communes de St-Bât et d'Arlos.

Fin de l'AG 23 h 45.